

portent et jusqu'à quel point ils croient qu'ils seront très-prochainement capables de vous attaquer avec succès.

—Ni la population française, ni ses journaux ne nous laisseront dans l'ignorance sur ces faits. Mais si les Français nous prouvent, comme ils essaient de le prouver, qu'ils ne sont pas assez battus, nous les battons ainsi tout de suite. En fait, il est question, même aujourd'hui, que nous envoyions plus de troupes sur le territoire français. Les Français assassinent nos hommes dans quelques-unes des provinces, et nous pouvons et voulons nous protéger.

—La France, continua le prince, nous demande toujours du temps pour opérer les paiements et d'autres concessions; et si nous demandons quelque chose, la réponse est: "pas d'instructions." Elle ne possède pas un homme, politique, civil ou militaire, et elle ne fait rien. Il y a quelques jours nous aurions cédé sur la question des frontières, mais elle l'a embrouillée et le moment de céder est passé.

—Et les soldats Français?

—Ils se sont bien battus.

—Nous avons parlé ensuite du siège de Paris.

—J'ai toujours déclaré, prince, que si j'en avais l'occasion, je vous demanderais pourquoi vous n'avez pas pris Paris en septembre 1870. Il y avait eu un combat à Châtillon, une fuite complète et les portes étaient ouvertes.

—Vous croyez que nous aurions pu entrer?

—Certainement.

—Ah!...

—Nous fimes allusions à l'Italie. La France, d'après M. de Bismarck, avait commis des fautes dans les guerres de Crimée, d'Italie et du Mexique.

—Permettre l'unité de l'Italie, c'était une faute aussi grave que celle de se soumettre à l'unité de l'Allemagne.

—Mais, prince, cette faute vous a bien servi, surtout maintenant, si Thiers froisse les sympathies italiennes.

—Hé quoi! Il pousse l'Italie dans nos bras.

—Mais elle y est déjà!

—Umph!

—Je parlai ensuite de la Russie.

—M. de Bismarck a toute confiance dans la bonne foi du présent empereur. C'est un homme de bonnes entreprises, qui ne les a pas encore complétées, surtout le système de chemins de fer, un homme de paix, essentiellement de paix. La Russie est un pays si vaste que toute extension ultérieure ne peut que l'affaiblir. Ses chemins de fer constituent son intérêt capital.

—La France achèterait une alliance à tout prix. Les grands ducs russes qui ont été à Londres ont fortement insisté sur l'avenir que l'Europe doit craindre.

—Là, je comprends, mais l'héritier d'un trône n'est jamais le même homme lorsqu'il est monté sur le trône, et les grands-ducs sont les échos de bruits imaginaires.

—L'heure du diner interrompit cette conversation.

RÉVÉLATIONS.

On lit dans une correspondance de Gaillardet :

Un journal assure que M. de Gramont, ancien ministre des affaires étrangères sous l'Empire, disait dernièrement à Londres à un de ses amis : "Attendez, l'histoire se fera, et vous aurez alors d'étranges surprises." La plus incroyable de ces surprises, c'est que l'Italie et l'Autriche étaient les alliés secrets de la France pendant la guerre de 1870; que ces deux puissances devaient se déclarer le 10 septembre, que tout était prêt, et que ce coup de foudre qui devait sauver la France en frappant son ennemi à l'improviste, a été arrêté, dissipé par la proclamation de la République le 4 septembre, six jours trop tôt. "Il y a des traités, et nous les produirons un jour" aurait ajouté l'ambassadeur de France à Vienne. Je ne crois pas à cette histoire, quoiqu'elle n'ait rien de trop incompatible avec la politique à double face de l'Autriche et d'Italie. Mais si elle a quelque réalité, il y a un homme qui pourra la révéler avec plus d'autorité que M. de Gramont, ce sera M. Rouher qui va probablement venir prendre à la Chambre la place de M. Serni Abattucci, député de la Corse. On s'est égayé aux dépens de ce dernier lorsqu'il a écrit au président de l'Assemblée que des devoirs impérieux le décidaient à donner sa démission. Dites *impérieux*, lui a-t-on crié. Mais, un journal qui est loin d'être bonapartiste, le *Journal de Paris*, trouve avec raison qu'il n'y avait pas là de quoi rire. Si M. Abattucci se retire pour faire arriver à la Chambre un homme plus à même que lui de défendre ses convictions et de servir son parti, c'est une abnégation honorable et digne de respect. En Angleterre, si M. Gladstone était exclu de la Chambre des Communes par le hasard d'une élection, on verrait dix membres du parti libéral se disputer l'honneur de donner leur démission pour lui faire place au Parlement. Quand le second Pitt, à vingt-deux ans, s'annonça comme devant être un jour un grand homme d'Etat, il se trouva aussitôt un grand propriétaire whig pour lui ouvrir les portes de la Chambre, et ce fut lui qui, à son tour, y fit arriver Georges Canning, le continuateur de ses traditions et l'héritier de son talent. C'est à ce prix que les partis vivent et durent, et l'on ne peut en vouloir à ceux qui sont restés bonapartistes quand même, de choisir leur avocat le plus habile.

UNE CURIOSITÉ SANS PAREILLES.—On signale une existence, dans Talbot County (Maryland), d'un nègre incombustible. Il se nomme Natham Coker, est forgeron de son état et salamandre de sa nature. Il a reçu maintes fois la visite inopinée de gens instruits et incapables de se laisser prendre à ces artifices vulgaires, tels que médecins, journalistes, etc., sous les yeux desquels il a été soumis à des épreuves établissant jusqu'à l'évidence que le contact du feu, soit à l'intérieur soit à l'extérieur, ne produit sur lui aucun effet nuisible ou même simplement désagréable.

Voici en quels termes s'exprime un témoin d'une de ces curieuses expériences :

Un feu de charbon brûlant dans un poêle ordinaire, une pelle de fer fut introduite dans le feu, où on la laissa jusqu'à ce qu'elle fût rougie à blanc. Alors le nègre quitta ses bottes, plaça la pelle rouge sur ses pieds et l'y laissa jusqu'à ce qu'elle fût redevenue noire. Aussitôt après, ses pieds furent examinés par les médecins présents, mais ils n'y découvrirent aucune trace du contact du feu.

La pelle ayant été rougie de nouveau, le nègre la saisit, et tirant la langue aussi longue que possible, appliqua et maintint la pelle dessus. La langue fut ensuite examinée par les médecins, et trouvée dans son état naturel.

On se procura alors une poignée de plomb de chasse, que l'on fit fondre dans un réceptacle de fer. Quand la fusion fut complète, le nègre versa le plomb liquide dans la paume de sa main et de là dans sa bouche, où il le fit couler tout le long des dents et des gencives. L'opération fut répétée plusieurs fois,

et le plomb ne fut craché par le nègre qu'après s'être solidifié dans sa bouche.

L'homme incombustible plongea ensuite son bras nu dans le poêle rouge, y saisit une poignée de charbons ardents et fut les présenter successivement à tous les assistants."

Nathan Coker, âgé aujourd'hui de 56 ans, était en son jeune âge esclave d'un M. Emagy, de Caroline comté (Missouri). Voici l'explication qu'il a donnée à une personne qui lui demandait depuis combien de temps et dans quelles circonstances il s'était aperçu que le feu ne produisait sur lui aucune impression :

Lorsque j'avais environ 13 ans, *massa* Emagy me loua à un avocat nommé Purnell. Cet avocat me traitait mal et ne me donnait pas suffisamment à manger. Un jour que je me trouvais à la cuisine, le cuisinier étant sorti je plongai la main dans une marmite où cuisait le diner, et j'en retirai une pomme de terre brûlante que j'avais. Ni l'eau bouillante ni la pomme de terre ne me firent le moindre mal, et à partir de ce jour je pris l'habitude de compléter mon diner de cette manière. Depuis que je suis forgeron, je préfère me servir de mes doigts que de pinces pour retirer le fer rougi de la forge. Je n'éprouve pas plus de difficulté à manier des barres de fer rougies que des cailloux, et j'aime bien mieux boire une tasse de café brûlant qu'un verre d'eau fraîche."

LA CATASTROPHE DE MOBILE.—Le *Mobile Register* donne le récit suivant du désastre dont nous avons déjà parlé :

Le steamer *Ocean Wave* (à basse pression) a quitté la ville le dimanche matin avec environ deux cents personnes à bord pour une excursion au Fish River, à environ vingt milles de la ville. En arrivant, le bateau arriva à Point Clear à cinq heures du soir, et fut amarré. Le corps de musique et une partie des passagers descendirent à terre, et après une demie heure, un coup de sifflet les fit tous revenir à bord. Ils venaient de rentrer quand la chaudière fit explosion avec une grande force et un bruit terrible. Des fragments de bois et du métal de la chaudière furent lancés dans tous les sens.

L'avant de la cabine fut emporté, et la cheminée tomba sur l'arrière de la cabine, qu'elle écrasa. Le bateau sombra immédiatement. Environ soixante ou soixante-dix personnes ont été tuées ou blessées par l'explosion.

Jusqu'à présent, on a repêché les corps de 19 victimes, dont 9 étaient des dames. On a rapporté en ville vingt-huit personnes blessées, et l'une d'elles, une jeune fille, est morte depuis.

La scène d'horreur et de désolation qui a suivi la catastrophe dépasse tout ce qu'on peut exprimer. Ceux qui survivaient poussaient des cris lamentables en cherchant leurs femmes, leurs enfants, leurs parents, leurs frères, leurs sœurs. Un grand nombre des passagers étaient de petits enfants dont les chapeaux ont ensuite flotté sur le rivage.

Le capitaine du steamer, Wm. Eaton, nagea pendant quelque temps, quoiqu'il eût les deux jambes cassées. Enfin il disparut dans l'onde, au moment où un bateau arrivait à son secours. Les deux pilotes ont été tués, ainsi que tous les chauffeurs. Le mécanicien et sa femme ont été grièvement blessés. Beaucoup de personnes croient que le nombre des victimes ensevelies dans l'eau est au moins de trente ou quarante."

Nous trouvons le récit suivant dans le *Journal de Marchienne* du 14 août :

Samedi soir, la Commune de Marchienne a été vivement impressionnée par la découverte d'un crime de séquestration d'enfant, découvert qui a eu lieu dans les circonstances suivantes :

Depuis quelque temps, dans les environs de la demeure de la nommée X... sur la route du Coron à Saint-Martin, on entendait la nuit des gémissements et des plaintes étouffées. Il y a quelques années qu'un enfant, orphelin, demeurant avec sa grand-mère, avait disparu.

On pensait généralement qu'il avait été envoyé à l'orphelinat de Brugellette. Mais les voisins firent cette observation que la grand-mère du petit malheureux ne jetait jamais les pelures des pommes de terre servant à sa consommation; ils conçurent le vague soupçon que l'enfant pouvait avoir été enfermé par elle dans un endroit retiré de sa maison, et, rapprochant de cette circonstance les plaintes qu'ils entendaient chaque soir, ils se décidèrent enfin à prévenir la police, M. le commissaire de Marchienne se rendit samedi soir dans cette maison; il fit quelques perquisitions, puis demanda la clef du grenier. D'abord on lui refusa; mais il la réclama avec énergie, menaçant d'enfoncer la porte. On la lui ouvrit.

Il pénétra dans le grenier, et découvrit, dans le coin le plus obscur, couché au fond d'un vieux coffre, un petit être n'ayant presque plus forme humaine. Il était nu et d'une maigreur effrayante. Les mains de cet enfant de neuf ans ne sont pas plus grandes que celles d'un nouveau né; ses bras et ses jambes, roidis, bleuâtres, ressemblent, suivant l'expression d'un témoin oculaire, à des tuyaux de pipe; par contre la tête a acquis un volume excessif.

Le fond du coffre était rempli par une épaisse couche d'un mélange sans nom d'excréments et de pelures de pommes de terre servant à la nourriture du petit être séquestré. Le corps et surtout la tête sont couverts d'ecchymoses provenant des coups dont on se montrait prodigue envers lui. Heureusement il a conservé l'usage de la parole, mais sa voix est si faible qu'elle semble un souffle.

L'indignation des habitants de Marchienne est à son comble; on attend avec impatience l'arrivée du parquet."

Il vient de se commettre un meurtre étrange et horrible dans la paroisse de Ste. Anne, Isle de la Jamaïque.

Un négroillon de cinq ans était tranquillement assis sur le perron de la maison de son père. Un nègre, noir comme les eaux du Styx, et du nom de William Taylor, qui demeurait dans une espèce de hutte au fond de la cour, appela le petit garçon en lui disant de venir le trouver. L'enfant, qui éprouvait de la répulsion pour cet homme, ne voulut pas obéir. Dans la maison même était endormi un nègre appelé Codeah. Taylor lui cria :

Codeah! Codeah! attrape ce gars-là pour moi, et amène moi-le."

Codeah, réveillé, sauta de son lit, et se mit à pourchasser l'enfant autour de la maison; il finit par le saisir, et l'emporta dans ses bras à Taylor.

Ah! je le tiens, mon petit animal. Regarde bien, Codeah, ce que je vais lui faire."

Il entra dans sa hutte et en ressortit armé d'un couteau tranchant. Il étendit délibérément le négroillon qui hurlait de peur sur ses genoux et lui enfonça son couteau au travers de l'abdomen. Puis il saisit par la nuque l'enfant dont les intestins

pendaient saillants hors de la plaie béante, et lui laboura de son couteau les cuisses et la figure. Puis le jetant à terre, il le mutila de nouveau. Il le reprit encore et le tendant au bout de ses bras, il cria à une femme qui se trouvait dans la cour :

"Vois donc, grand-mère, j'ai tué le petit animal."

Et... horreur! il colla ses lèvres aux plaies ouvertes sur les cuisses de sa victime, et... en suçait le sang!!!

Le pauvre enfant succomba au bout de trois heures, dans d'indicibles souffrances. Jusqu'à la fin il conserva sa connaissance, et il put raconter les épouvantables détails que nous venons de tracer.

Taylor et Codeah ont été trouvés coupables de meurtre volontaire. Nous espérons qu'ils seront exécutés—la corde est un châtiment trop doux pour des monstres pareils.

Paris n'a pas l'air de se douter qu'il renferme dans ses murs, depuis quelques jours, un phénomène extraordinaire.

Ce phénomène est une jeune négresse, native de la Colombie, et âgée de dix-neuf ans, laquelle possède deux têtes, quatre bras, deux poitrines, quatre jambes et un seul corps.

Elle soutient parfaitement deux conversations à la fois, et dans deux langues différentes. Mais le plus curieux, c'est que tandis que la tête gauche dénote un caractère léger, vif, capricieux et enjoué, la tête droite, au contraire, est endormie, bête, sage et taciturne.

De là, des luttes, des bizarreries, des contradictions incessantes; ce que la tête gauche accepte, la droite le refuse et *vice versa*. Une bouche n'a pas plutôt dit oui, que l'autre dit non.

Ce phénomène étrange doit être présenté cette semaine aux facultés de médecine et de théologie.

Une bande de communards gouailleurs passait sur la route qui conduit de Ruil à Saint-Germain et aperçut un paysan qui ensemençait :

—Courage, mon ami, courage! fit la bande; bientôt nous recueillerons le fruit de ton travail...

—Vous avez raison, répliqua le laboureur, je sème du chanvre.

On lit dans le *Semaphore* de Marseille :

Un double assassinat a mis en émoi, lundi soir, la paisible population de Madrague. Sur le bord du chemin qui conduit à ce quartier, plusieurs habitants, attirés par des cris horribles, désespérés, ont trouvé deux femmes baignant dans leur sang et privées de sentiment. On s'est empressé de les transporter à la pharmacie Rémusat, où le docteur Allemand leur a donné les premiers soins.

L'une de ces femmes, Mme P..., âgée d'environ cinquante ans et d'origine espagnole, avait reçu treize coups de couteau, et l'autre, Mlle Hélène P..., sa fille, âgée de vingt-quatre ans, perdait le sang par deux blessures assez profondes. Elles habitaient depuis longtemps le quartier de Madrague.

Plusieurs versions circulent au sujet de ce crime. On s'accorde à dire pourtant que le meurtrier ne serait que le mari de Mme P..., dont il était séparé depuis longtemps. Il était arrivé le matin même de l'Algérie, et après avoir eu une entrevue et plusieurs explications les plus violentes avec sa femme et sa fille, il les aurait entraînées dans le chemin dont nous avons parlé, et, malgré leurs cris et leurs supplications, les aurait frappées de plusieurs coups de couteau.

Les blessures de Mme P... mettent, dit-on, sa vie en danger; celles de sa fille sont également très-graves. Quant à l'assassin, il a pu prendre la fuite et échapper jusqu'ici aux recherches de la police."

MARCHÉ DE MONTREAL.

De la semaine dernière.

FARINE.		s. d.	s. d.
Farine de blé, de la campagne, par 100 lbs.	13 6	à	14 0
Farine d'avoine	00 0	à	00 0
Farine de blé d'Inde	7 6	à	8 0
Sarrasin.	9 0	à	10 0
VOLAILLES.			
Dindes (vieux) au couple	9 0	à	10 0
Dindes (jeunes) au couple	0 0	à	0 0
Oies au couple	4 0	à	5 0
Canards au couple	2 0	à	2 6
Canards (sauvages) au couple	2 0	à	3 0
Poulets au couple	2 6	à	3 0
Poulets au couple	1 3	à	2 6
Pigeons domestiques au couple	0 10	à	1 0
VIANDES.			
Boeuf à la livre	0 4	à	0 9
Lard à la livre	0 7	à	0 8
Mouton à la livre	0 5	à	0 6
Agneau à la livre	0 5	à	0 6
Veau à la livre	0 6	à	0 7
Lard fais par 100 livres	\$ 5 50	à	\$ 6 50
Boeuf par 100 livres	\$ 7 00	à	\$ 9 00
BEURRE, etc.			
Beurre frais à la livre	1 0	à	1 3
Beurre sale à la livre	0 9	à	0 11
Fromage à la livre	0 9	à	1 0 1/2
DIVERS.			
Pat. tes au sac	2 9	à	3 0
Sucre d'érable à la livre	0 5	à	0 5 1/2
Sirop d'érable au gallon	0 0	à	0 0
Miel	0 6	à	0 7
Œufs frais à la douzaine	0 9	à	0 10
Haddock à la livre	0 4	à	0 0
Pommes au baril	\$ 4 00	à	\$ 5 00
Foin	\$ 60 00	à	\$ 5 00
GRAINS.			
Pois	5 0	à	6 0
Avoine	2 6	à	3 0
Blé sarrasin, par minot	3 6	à	4 0

P. BRUNET, Horloger et Bijoutier,

69, RUE ST. JOSEPH, (Coin de l'Eglise et Rue St. Joseph.)

A VENDRE.—Une magnifique collection de BIJOUX de MONTRES dites *Self-Winders* en Or et en Argent garanties. BOITES A MUSIQUE de toutes dimensions, jouant de un à six airs de \$2 à \$75. BIJOUX EMAILLES en Jais, en Argent ou en Or américain.—BAGUES ET JONCS, CHAINES-PENDANTES, BRELOQUES, etc. La collection est assez complète et assez belle pour défier n'importe quelle compétition, soit dans la valeur, le fini des ouvrages ou les prix de vente. Forte Réduction faite sur les prix de vente durant l'Exposition. 2-306 P. BRUNET, St. Roch, Québec.